Image not found or type unknown

saisie attribution sur compte bancaire

Par **winnie14**, le **11/10/2011** à **14:47**

bonjour,

suite à un jugement rendu pat le TGI de lyon le 19 avril, j'ai perdu une affaire contre la sté CAFPI, ayant je pense, été mal défendu.
j'ai fait une demande d'arrangement auprès de l'huissier de justice qui a été refusée.
le 4 octobre, j'ai eu une saisie attribution sur mon compte bancaire et la banque m'en a informé par courrier le 5.
la saisie est de 654 € + 130 € sur mon livret. Puis la banque a recréditer toujours sous l'emblême saisie une somme de 232 € pour débiter un crédit à la consommation de 232 € que j'ai chez eux.
est ce bien légal une telle procédure ?

de plus, le courrier de la banque mentionne une somme due de 3156 € alors que l'acte d'huissier du mois de mai était de 2774 €

la saisie a eu lieu alors que je ne possède encore aucun courrier de l''huissier justifiant de cette nouvelle somme .
puis je le contester ?

un avis de dénonciation de saisie attribution a bien été remis dans ma boite aux lettres ce jour.

dernière question. le 30 septembre, j'ai fait un chèque de 684 € pour payer ma taxe foncière. quand il va se présenter au moment de ma prochaine paye, , la banque devra elle le payer en priorité ? puisqu'il a été fait avant la saisie ?

merci de votre aide.

cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés